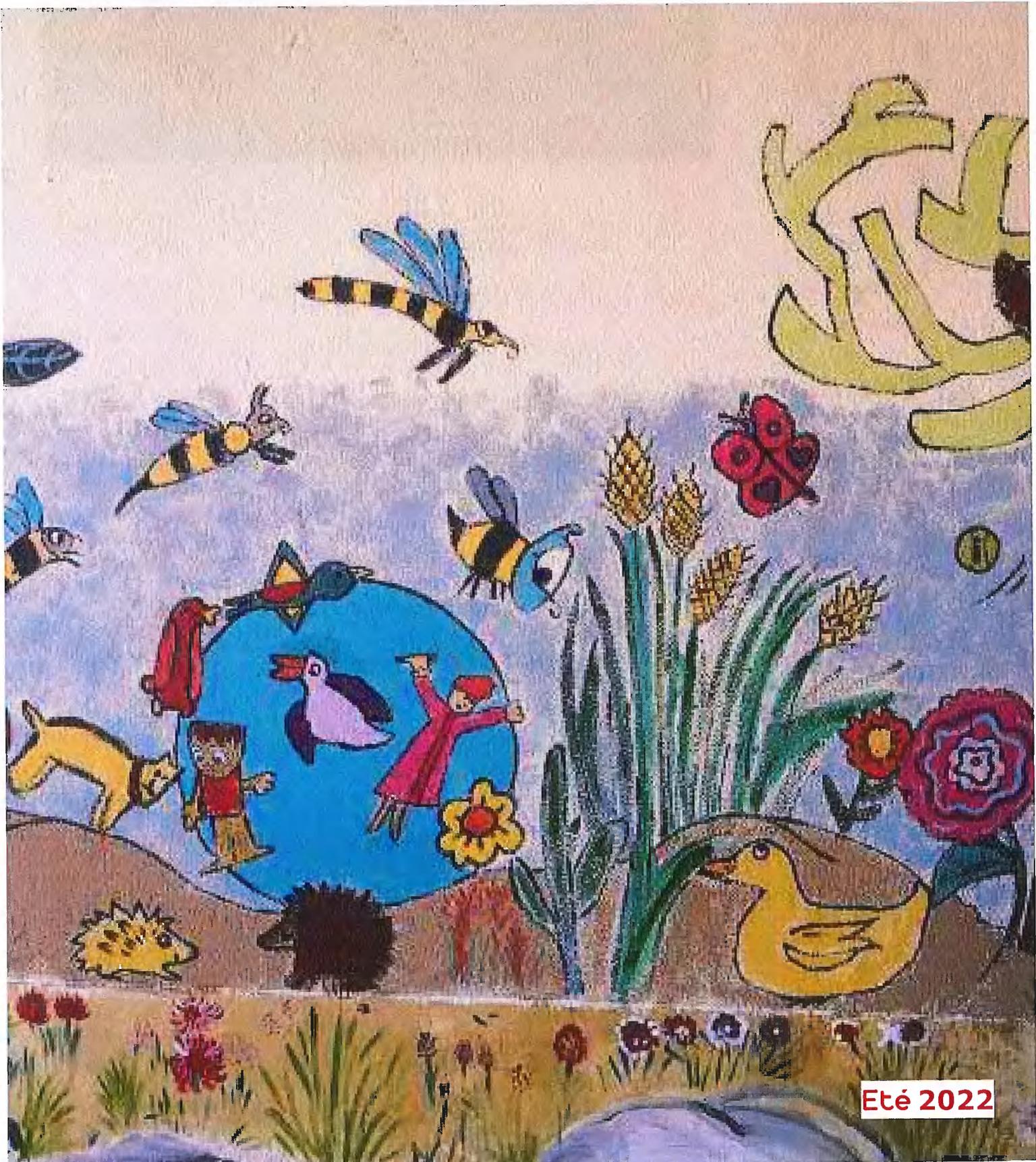


VALENCE

Magazine d'information municipal

l'info



Eté 2022

Sommaire



Page 3 : L'édito

page 4-5 : Hommage à Annie MICHEL

pages 6-7 : Travaux - Urbanisme

page 8 : A noter

pages 9 à 12 : Vie de la commune

page 13 : Budget

pages 14 à 15 : Vie scolaire

pages 16 à 17 : Histoire et patrimoine

pages 18 à 23 : Associations

page 24 : Agenda

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 8h30-11h45 / 13h30-19h _ Mardi fermé _ Mercredi 8h30-11h45 / 13h30-17h45 _ Jeudi 8h30-11h45 / 13h30-17h45 _ Vendredi 13h30-16h15 _ Samedi 9h-11h45

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42

Directeur de publication : P. RACINE
Rédactrice : Timmy CHEDRI
Commission Information :
N. CHARPENTIER - T. CHEDRI - P. DUFLOT
Imprimé par nos soins

NUMÉROS UTILES

• Mairie	01 64 31 81 35
• Gendarmerie	01 60 69 40 16
• Médecin d'urgence 77	0825 826 505
• SOS Médecins	36 24
• Hopital de Montereau	01 64 31 64 31
• Centre Anti poison	01 40 05 48 48
• SAMU	15
• POMPIERS	18
• Urgence Electricité	0810 333 077
• Urgence Gaz	0810 433 077

Le mot du maire



On avance,

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, et que vous en revenez en forme !

La rentrée de cette année est particulière, vous vous en doutez bien. Comment ne pas penser à Annie MICHEL en ce début de temps scolaire...

L'équipe des enseignantes de Valence-en-Brie, le personnel du SIRP et les agents communaux ont tout mis en œuvre pour que nos petites têtes blondes passent une belle année scolaire. MERCI à eux.

L'ensemble du travail accompli, qu'il soit visible ou non, est un travail d'équipe ; et la bienveillance qui guide les associations, les bénévoles, l'équipe municipale et toutes les bonnes âmes qui souvent travaillent dans l'ombre est touchante. Encore une fois MERCI à toutes et à tous. Grace à vous, le village est dynamique et avance.

Nos projets, vos projets prennent forme ! Nous avons hâte de voir notre boulangerie ouvrir, normalement avant la fin de l'année. L'espace du parc (bois derrière la salle des fêtes), fera l'objet d'une réunion publique lors de laquelle nous pourrons débattre des projets que nous souhaitons réaliser notamment une liaison douce qui était prévue dans notre programme.

Le conseil municipal a décidé de renforcer la sécurité aux horaires de rentrée et sortie scolaire, par la présence des agents communaux sur la départementale et une interdiction de circuler dans la rue qui mène à l'école.

L'entretien de nos bâtiments avance, pour votre sécurité et la pérennité de notre patrimoine. L'installation dans la salle des fêtes d'un éclairage, d'un écran et d'une sonorisation, va permettre à nos associations et à nos événements communaux de prendre une toute nouvelle dimension.

La mise en place d'un poste informatique pour aider les Valençois dans leurs démarches administratives est achevée. Un PC est installé à la mairie, dans l'ancien bureau du maire...

Tout ceci prend du temps, car nous sommes attentifs à la moindre subvention pour ne pas jeter l'argent par les fenêtres, et garder un budget sain.

C'est ensemble que nous pourrons avancer, aussi nous restons à votre écoute.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale, une bonne rentrée.

Pierre RACINE
Maire

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Valençois

CYPRIA Sanaël Clément 2 janvier 2022
ALI HAMAD Saad 5 janvier 2022
CID Andreas Carlos Tulio 13 janvier 2022
AMBAR Noé, Manuel, Antonio 26 janvier 2022
MARCOULT Naël, Edwige, Turenne 13 février 2022
GUILHEIRO VIGIER Tya, Maeva, Florence, Claudine 6 avril 2022
CLAIN Élise, Mathilde, Lauryne 12 avril 2022
ROGER Alba, Lucia, Martine 14 avril 2022
KOUAME Eden, Zakarya, Cristiano, Don-Papalé 4 mai 2022
LECORCHÉ Lya, Béatrice, Alfrédine, Maria 24 mai 2022
HAMDINI Zakaria 27 mai 2022
BUALA LUSANGA Maëlys, Marie-Jeanne 27 juin 2022
BUALA LUSANGA Maëva, Agathe 27 juin 2022
CEYLAN Deniz 1 juillet 2022

MARIAGES

Toute nos félicitations à

Damien CHAPOTOT et Manon AUGER
2 juillet 2022
BARRE Mathieu et LARIBI Loubna
23 juillet 2022
CHAMBRIN Marc et BESCOU Amélie
14 mai 2022
DUSAULCY Maëva et GENY Anaïs,
25 juin 2022
ZANNONI Luca et NKUMU Mijose
18 mars 2022
PETITBERGHEN Arnaud et SÉGUIN Adeline
21 mai 2022

DECÈS

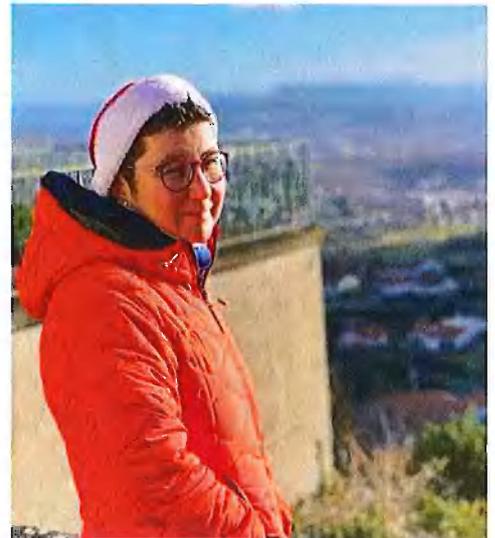
Nos condoléances aux familles

BOEUF Thomas,
le 16 juillet 2022
Jeannine LE CARRÉ
veuve PASSERARD,
le 15 avril 2022
Yvette RIGAUDIE
épouse ROUSSEAU,
le 31 mars 2022

HOMMAGE

C'est avec beaucoup de peine que nous avons dit au revoir à Annie, notre directrice de l'école primaire. Un hommage lui a été rendu à l'école par les enfants, l'équipe enseignante, le maire d'échouboulains Mathias Vigier, le directeur de l'école maternelle Mathieu Ramaré, notre maire Pierre Racine ainsi que l'équipe municipale et les nombreux parents qui étaient présents. L'émotion a été très forte lors des discours et notamment lors du message des trois filles d'Annie, Clara, Chloé et Juliette, lu par son ainée, Clara.

Nous leur souhaitons beaucoup de courage.



Être fidèle à ceux qui sont morts
Ce n'est pas s'enfermer dans la douleur.
Il faut continuer de creuser son sillon, droit et profond.
Comme ils l'auraient fait eux-mêmes.
Comme on l'aurait fait avec eux, pour eux.
Être fidèle à ceux qui sont morts, c'est vivre comme ils auraient vécu.
Et les faire vivre avec nous.
Et transmettre leur visage, leur voix, leur message, aux autres.
À un fils, à un frère, ou à des inconnus, aux autres, quels qu'ils soient.
Et la vie tronquée des disparus, alors, germera sans fin.

Martin Gray

Annie,

Tu étais une directrice et une collègue unique, qu'on ait travaillé avec toi quelques jours, quelques semaines, quelques mois ou des années, c'est un avis que l'on partage tous.

Toujours à proposer des projets, des plus classiques aux plus insolites (comme celui du caca et des fleurs) avec toi, pas le temps de s'ennuyer.

Toujours motivée, au « taquet », au top, avec et pour les enfants avec ce sourire qui ne te quittait jamais.

Avec toi, même les réunions étaient un vrai plaisir.

Ton départ laisse un vide immense dans l'école et dans nos vies.

Car pour nous tu es bien plus qu'une collègue : c'est une amie que nous avons trouvée en toi. Et dans la vie privée, ta folie dépassait ce qu'on pouvait voir tous les jours à l'école (et oui c'est possible). Chaque occasion était un prétexte pour se retrouver, parfois de manière organisée mais c'était le plus souvent de l'impro. : nos anniversaires, celui de nos enfants, un beau weekend et hop un barbecue, une bonne nouvelle et hop un petit verre, une veille de vacances et hop un resto. (et des vacances, c'est bien connu, on en a tout le temps !!)

Nous avons aussi partagé nos peines et nos soucis du quotidien : mais toutes ensemble on était tellement fortes.

Il y a tant de choses encore que nous aurions voulu partager avec toi.

Nous garderons de toi ton rire, ta bonne humeur, ta bienveillance, ta gentillesse, ton éternel optimisme et ta force.

Nous ferons de notre mieux pour prendre la relève, continuer ce que tu as commencé.

Mais ce ne sera pas facile : tu as mis la barre très haute et, on est quand même moins dingue que toi.

Tu resteras toujours dans nos cœurs.

Equipe de choc 1 jour, équipe de choc pour toujours.



L'équipe enseignante



Un immense merci à Annie pur tout ce qu'elle a fait pour les enfants de valence. Merci de m'avoir aidé à m'adapter suite à mon saut de classe. Je me rappellerai toujours des carambars qu'elle nous donnait quand on avait 10/10 à une dictée.

Léo



Annie et moi avons une habitude à l'école : le câlin du matin.

Quand j'arrivais à l'école le matin, nous nous faisons un câlin. Pour nous, c'était comme pour dire "bonjour ». Grâce à Annie, j'ai retrouvé confiance. Un jour, je suis allée chez elle, elle m'a dit que je ne devais pas avoir peur d'aller à l'école. Résultat : grâce à elle, je n'ai plus peur. Elle est devenue un ange, notre ange à tous.

Alyson

Annie Michel ,

Ma maitresse en CE1 et CE2, une maitresse avec toujours le sourire dès le matin et jusqu'au soir, à l'écoute de ses élèves, blagueuse mais surtout battante et positive même hospitalisée. Merci d'avoir partagé notre passion, le foot de m'avoir encouragée, soutenue pour que je perce en tant que fille. Que de debrief le lundi matin après un match de notre équipe favorite, le PSG .Que de bons souvenirs avec toi qui resteront en moi.

Luna

J'ai aimé le tennis et c'est grâce à Annie qu'on en a fait à l'école.

Charly

J'ai fait une ronde pédestre avec Annie, on a bien marché et c'était sympa.

Matis

TRAVAUX



AMENAGEMENT D'UNE BOULANGERIE

Comme nous l'avions annoncé, la commune a décidé de créer une boulangerie à Valence en Brie dans la grange de l'ancien hôtel. Les travaux démarrés en Février 2022 sont en phase d'achèvement et seront terminés, suite aux différents problèmes d'approvisionnement des matériaux, fin Septembre 2022. Un jeune couple de boulangers a fait candidature pour la gérer. Soutenus par leur banque et un fournisseur de farine, ils ont contacté différents fournisseurs de matériels et devraient commencer à installer rapidement.

Dans les jours qui viennent une intervention sur le trottoir sera réalisée pour permettre aux futurs clients d'accéder en sécurité à la boutique grâce à la suppression du bateau. Des places de stationnement le long du trottoir sont en négociation avec la DDT pour permettre un arrêt minute devant cette dernière.

TRAVAUX EN COURS

CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ARCHIVES

Les travaux ont démarré début Juin. Le mur mitoyen a été reconstitué et le plancher de la salle réalisé. Les travaux arrêtés pendant les congés vont reprendre dès le 5 Septembre pour une fin prévisionnelle courant Octobre. Cette salle va permettre de mettre nos archives en sécurité et soulager les planchers de la mairie qui souffrent sous le poids de ces dossiers.



ESCALIER ENTRE LA RUE EMILE PARQUET ET LA RUE HENRI PELLE

Cet escalier étant dangereux, notamment à cause de sa dernière marche empiétant sur le trottoir va être retravaillé. Les travaux ont démarré le 29 Août et devraient être terminés fin Septembre. Il s'agit de réaliser un escalier ayant une monter moins difficile et des marches plus régulières.

RÉPARATION DES VOIRIES COMMUNALES

La société DTP2i est intervenue pour traiter les nids de poule sur certaines rues de la commune. Lors de cette intervention il a été décidé de traiter les rues suivantes.

- Une petite zone de la route de Vernou
- La rue Jean Haderer et le secteur autour du monument aux morts
- Le parking derrière l'église
- La route de beauregard sur toute sa longueur

Nous allons étudier une nouvelle campagne pour 2023 car d'autres nids de poule sont en cours de développement.



DECLARATION DE TRAVAUX

27 Rue Octave ROUSSEAU	Isolation thermique et ravalement
27 Rue Marcel DESSONNES	Démolition et reconstruction d'un garage à l'identique
9 Rue Max LAFON	Mur et clôture
12 Rue Henri PELLE	Isolation thermique extérieure et ravalement
29 Rue Octave ROUSSEAU	Remplacement grillage par mur en crépi, surmonté d'un chapeau en pierre.
3 Rue Max LAFON	Pose de panneaux photovoltaïques
8 bis Place de l'Église	Passage sur terrain commune pour coulage béton fondation
14 Rue Émile PARQUET	Remplacement menuiserie bois par PVC blanc et mise en peinture de la cloture et portail
23 Rue Émile PARQUET	Remplacement menuiserie bois par PVC et ouverture fenêtres PVC
9 Rue des Fours à Chauz	Remplacement de 2 portes fenêtres par 1 baie vitrée avec volet roulant
	Rénovation ravalement
	Remplacement du portail bois par portail métallique gris anthracite
2 Rue Verte	Transformation garage en pièce à vivre 3 fenêtres sur pignon

PERMIS DE CONSTRUIRE

4 Rue des CORNOUILLERS	Agrandissement garage avec pose vélux et volet roulant + baie vitrée
23 Rue Octave ROUSSEAU	Surélévation d'une maison

TRAVAUX A VENIR

TOITURE DU FOYER ANNE-MARIE REDON

La toiture du foyer va être remplacée. Il est prévu de reprendre la totalité de la toiture avec le remplacement des tuiles d'origine qui commencent à se casser car devenues friables et poreuses. Ces travaux nous permettront aussi de renforcer l'isolation existante afin de réaliser des économies d'énergie. A la suite de ces travaux nous avons prévu de reprendre aussi le mur mitoyen car la terre du terrain mitoyen ayant un niveau plus haut que la cour du foyer pousse le mur de sorte qu'il va finir par tomber. Des enfants étant amenés à fréquenter régulièrement le foyer depuis que la garderie y a été installée, il est préférable de réaliser ces travaux avant qu'il n'arrive un accident.

MARQUAGE DE STATIONNEMENTS RUE EMILE PARQUET

Suite aux différents problèmes de passage des services d'urgence et des camions de collecte dans la rue Emile Parquet entre la rue des Bordes et la rue Henri Pelle, courant Septembre, nous avons prévu de réaliser des marquages au sol définissant les endroits où les véhicules pourront stationner. **Les véhicules devront impérativement respecter ces emplacements pour ne plus être verbalisés.** Nous savons que le stationnement est un problème à Valence- En- Brie, et nous le comprenons, mais si chaque titulaire d'un garage ou d'un emplacement de stationnement rentrait systématiquement son véhicule le problème serait moindre. L'incivilité est aussi à ce niveau et cela la mairie n'en est pas responsable. Il est inadmissible que les services de secours venant secourir quelqu'un en risque vital dans le village perde du temps à faire demi-tour parce que le passage est empêché.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



A NOTER

**Janvier - février 2023
sur Valence en Brie**



RECENSEMENT
de la population



Enfin 16 ans ?

Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

Dans ta mairie
Avec tes pièces d'identité FR
ET 2^{ème} nationalité



Ensuite, tu seras convoqué pour ta
Journée Défense et Citoyenneté
8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton
certificat de
participation
Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours



Pour connaître vos droits,
n'hésitez pas à vous connecter sur le site
« www.mesdroitssociaux.gouv.fr »

VOS DROITS SOCIAUX EN UN SEUL CLIC



mes droits sociaux.gouv.fr

Le portail destiné à tous les assurés
pour mieux comprendre et gérer
l'ensemble de leurs droits sociaux.



CE QUI CHANGE EN SEPTEMBRE 2022

Prime exceptionnelle de rentrée ; suppression de la redevance télé ; revalorisation des bourses sur critères sociaux, des prestations sociales et familiales et des pensions de retraite ; allocation de rentrée scolaire revalorisée ; demande des bourses de collège et de lycée ; prolongation du dispositif activité partielle pour les personnes vulnérables ; plafonnement de la hausse des loyers et revalorisation des aides au logement... Service-Public.fr fait le point sur toutes les nouveautés de la rentrée de septembre.

RENTRÉE SCOLAIRE

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) revalorisée de 4 % en août. Les bourses étudiantes sont revalorisées de 4 % pour la rentrée universitaire 2022.

Bourse de collège : ouverture des demandes le 1er septembre 2022

Bourse de lycée : la 2^{ème} campagne ouvre le 1er septembre
Bourses sur critères sociaux : augmentation de 4 % en 2022-2023

AIDES SOCIALES ET FAMILIALES, SANTÉ

La prime exceptionnelle de rentrée destinée aux bénéficiaires des minima sociaux sera versée le 15 septembre 2022, D'un montant de 100 €, auxquels s'ajoutent 50 € par enfant à charge, cette aide mise en place exceptionnellement pour l'année 2022 s'adresse aux bénéficiaires des minima sociaux comme le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), aux allocataires des aides au logement (APL, ALF, ALS) mais aussi aux personnes touchant la prime d'activité.

Revalorisation de 4 % des prestations sociales

Cette revalorisation, qui concerne plusieurs prestations sociales et familiales, est rétroactive au 1er juillet 2022 et sera visible sur les versements de septembre 2022.

ARGENT ET CONSOMMATION

Titres-restaurant : utilisation étendue à l'achat de tout produit alimentaire

Suppression de la redevance télé dès 2022

Assurance emprunteur : résiliation à tout moment dès le 1er septembre 2022

TRAVAIL

Activité partielle des personnes vulnérables : le dispositif est prolongé jusqu'en 2023

Pensions de retraite : + 4 % avec effet rétroactif au 1er juillet 2022

LOGEMENT

Plafonnement de la hausse des loyers à 3,5 % maximum, revalorisation de 3,5 % des aides au logement

L'audit énergétique obligatoire reporté en avril 2023 : ce qu'il contient et qui peut le réaliser

TRANSPORTS

La remise sur le prix des carburants est prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 : 30 centimes d'euro par litre en septembre et octobre, 10 centimes d'euro par litre en novembre.

INONDATION



Encore une fois, notre commune a subi une inondation en avril 2022. Bien que ces phénomènes soient de plus en plus fréquents un peu partout, sur notre secteur, les causes nous questionnent. Le niveau du ru du Javot était très bas ce jour-là. Il a plu qu'une journée, de façon abondante soit, mais une seule journée. Mais le plus surprenant est que l'inondation s'est produite en une heure de temps. A 1h du matin, tout était normal. A 2h du matin, nous avons été obligés de faire un barrage sur la départementale qui était complètement inondée.

Nous savons depuis de nombreuses années qu'il y a des travaux à entreprendre au niveau du radié traversant la D605, car il est à angle droit et donc incompatible avec un bon écoulement. Nous savons de même que le bassin du pont Brossard a été construit comme bassin de rétention afin de contenir l'eau lors de grosses pluies et ainsi protéger Valence. Celui-ci devrait s'écouler et se vider tranquillement le reste de l'année. Ce qui, à l'heure actuelle n'est pas le cas suite à un dysfonctionnement du système de régulation. Cette année, le maire de la commune a décidé de faire bouger les choses. Notre député Jean-louis Thieriot s'est déplacé pour constater les dégâts et s'est engagé à agir pour que cette situation ne perdure pas. Christian Poteau, président de la communauté de communes est venu proposer des pompes à eau généreusement prêtées par la commune de Machault. Le président du département, Jean François Parigi a appelé le maire pour l'assurer de sa solidarité et a lui aussi fait parvenir des pompes à eau du département. Nous espérons fortement, qu'enfin, les choses bougent.

Il y a des solutions, il ne manquait que la volonté. Maintenant, nous pouvons enfin y croire.



INCIVILITES

Qu'on se balade en ville ou à la campagne, on constate qu'il existe des personnes bizarrement incapables de jeter leurs déchets à la poubelle ou dans les endroits dédiés. Est-ce que ces gens souffrent de crampes soudaines qui les empêchent de lever le bras ? Sont-ils pressés, flemmards, ignorants ? Ou bien est-ce la faute d'un coup de vent sournois ?



Les atteintes à l'ordre en public telles que l'absence de formule de politesse, les comportements agressifs, la délinquance sont des formes d'incivilités mais ce ne sont pas les seuls. Ne pas respecter son environnement, ne pas respecter le travail des gens, ne pas respecter ses voisins en polluant visuellement leur espace est aussi une incivilité. Dans ces comportements gênants, irrespectueux et délictueux se distingue le manque de courtoisie, le non-respect des règles de civilité ou de la loi.

Dépôt sauvage trouvé rue Max Lafon qui a nécessité l'intervention des employés municipaux et 2 allers-retours à la benne à déchets.

Nous tenons à rappeler qu'à chaque fois qu'un employé municipal intervient pour nettoyer les déchets des autres, c'est un coût pour la municipalité, donc pour les Valençois. Nous tenons à rappeler que ce sont nos impôts, censés financer des projets, qui partent bêtement financer le nettoyage de dépôts sauvages.

Quel exemple voulons nous donner à nos enfants ?



Dépôt sauvage trouvé rue verte qui a nécessité l'intervention des employés municipaux et 6 bennes.

Tandis que l'hiver 2021 maintenait confinés les habitants de Valence-en-Brie, certains et certaines d'entre eux imaginaient ouvrir leurs jardins, provoquer des rencontres, partager des instants de Culture. L'édition 2021 fut une grande bouffée d'air printanière, promesse de jours heureux enfin revenus ! Il fallait une deuxième édition pour 2022.

Et ce fut fait : les 4 et 5 juin, de nouveaux jardins, de nouveaux artistes, des retrouvailles aussi.

Pendant deux jours, des villageois ont à nouveau ouvert grand leur portail au public : Cultures en jardins, le festival de toutes les cultures, deuxième édition a bien eu lieu.

Comme en 2021, Pendant tout un weekend, le public a participé à divers événements culturels : musique, conte, théâtre, improvisation théâtrale, clowns, stand up, peinture, sculpture, photographie, conférences... En bref, des spectacles, des déambulations, des expositions, des rencontres. La découverte de jardins, et pour celles et ceux qui ne connaissent pas Valence-en-brie, l'exploration d'un village aux charmes cachés.

Le soleil de samedi était de bon augure et a participé à donner un air de fête. Les averses de fin de soirée et de dimanche n'étaient pas les bienvenues : elles ont empêché d'offrir aux artistes, spectateurs et spectatrices, la verdure, l'air pur et les décors magnifiques des jardins. La pluie tant attendue par les jardinières et les jardiniers en d'autres moments n'a pour autant pas réussi à gâcher la fête.



Cultures en
Jardins
LE FESTIVAL DE TOUTES LES CULTURES • VALENCE EN BRIE





La salle Marius Albert et l'ancienne école ont permis de protéger les airs, les histoires et les rêves de chacun. La grisaille de ce week-end somme toute printanier n'a pas empêché la réussite haute en couleur de Cultures en Jardins. Réussite citoyenne portée par les associations de Valence-en-Brie, le comité des Fêtes et la commune. Mais aussi par les particuliers : habitants de valences, adultes, jeunes adultes ou adolescents, jeunes en service civique ont, par leur engagement, largement contribué au succès de cette deuxième édition. Réussite qui pousse ardemment les organisateurs et organisatrices à renouveler l'expérience l'an prochain. Valençois et valençoises seront donc une nouvelle fois sollicités pour apporter leur soutien, proposer des artistes, ouvrir de nouveaux jardins, apporter leur réflexion, donner des coups de main... et ainsi semer la Culture sous toutes ses formes afin qu'elle fleurisse et donne de beaux fruits.

Vous pouvez retrouver Cultures en Jardins sur le blog culturesenjardins.blogspot.com ainsi que sur Facebook et Instagram.

Pascal FRENCHÉ



VIE DE LA COMMUNE

REPAS DE NOS AINES 20 MARS 2022

En cette fin d'hiver 2022 après 2 ans de suspension due à l'épidémie Covid-19, c'est avec un plaisir non dissimulé que le conseil municipal a accueilli en ce Dimanche nos trop peu nombreux aînés pour une après-midi festive. Le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et s'est poursuivi par un sympathique bal animé par Gilou et son petit accordéon, musicien de Pierre Perret, qui nous a fait l'honneur de sa présence, en voisin qu'il est. Gilou, avec le talent qui lui est reconnu, a revisité le grand répertoire de la chanson Française. Nos aînés se sont ainsi divertis jusqu'à la fin de l'après-midi, moment où ils se sont séparés à regret en se souhaitant d'être à nouveau réunis l'année suivante.

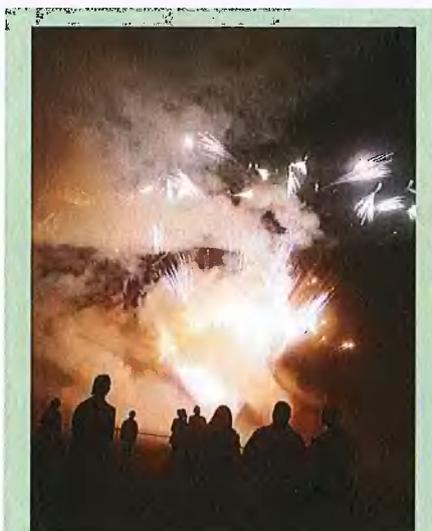


COMMEMORATIONS 8 MAI 1945



Après un dépôt de fleurs sur la stèle en mémoire d'André TABOULET, résistant et chef du maquis de Valence, en présence de son petit-fils Jean-Claude et de son arrière-petit-fils, par un temps printanier, de retour au monument aux morts, Monsieur Pierre RACINE, maire de Valence- En- Brie, le conseil municipal, les élèves officiers de l'école de gendarmerie de Melun et la population ont commémoré cette date anniversaire. Monsieur RACINE a fait lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée des de la mémoire des Anciens combattants : « En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village, nous commémorons la fin de la seconde guerre mondiale... »

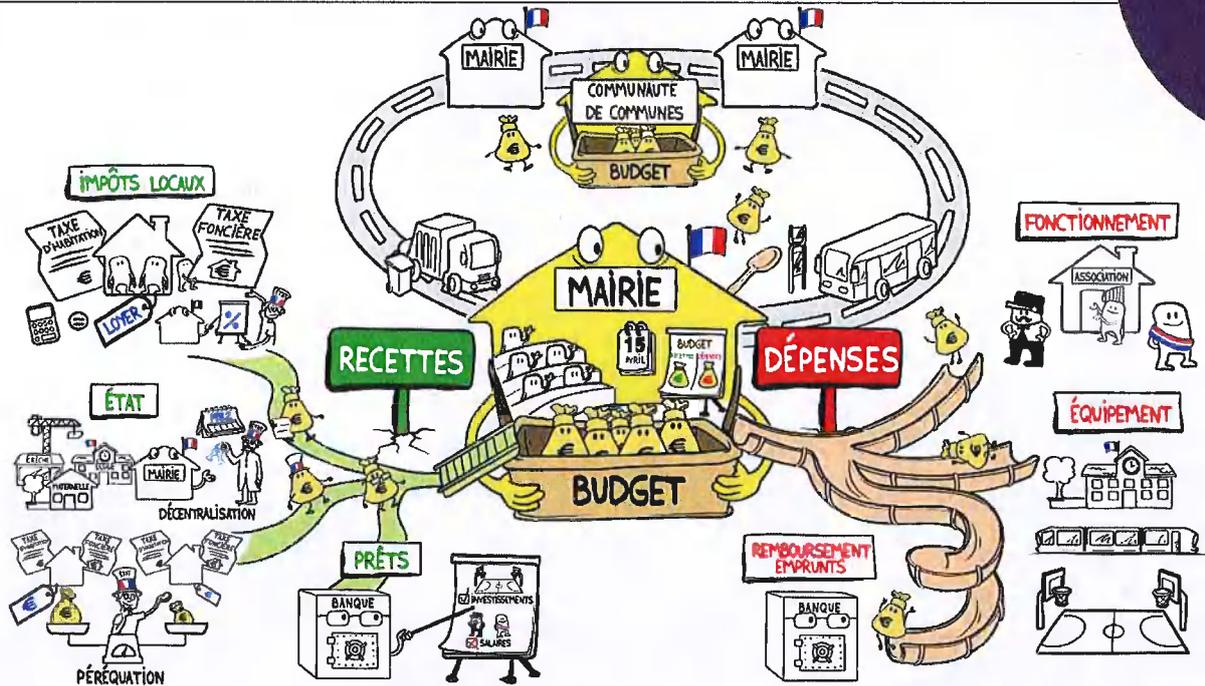
Après lecture des Valençois morts pour la France, la minute de silence, la traditionnelle sonnerie aux morts et la Marseillaise exécutée au clairon par Monsieur Patrick BARRE, Monsieur RACINE a convié l'assistance à partager le « pot de l'amitié » dans la salle Marius Albert.



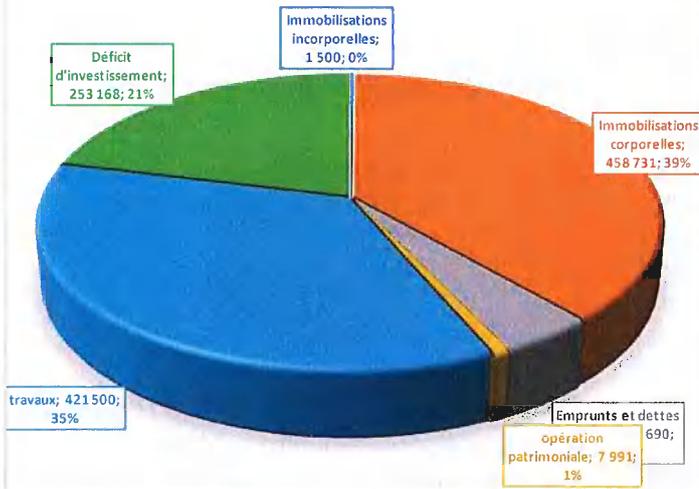
Le feu d'artifice de la commune est venu clôturer les vacances et c'est en musique que la soirée s'est terminée avec le groupe "Butterfly". Beaucoup de Valençois étaient présents. Nous souhaitons une rentrée joyeuse et colorée à tous nos administrés et espérons les revoir très bientôt lors des prochaines manifestations.

BUDGET DE LA COMMUNE

POUR RAPPEL - COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET D'UNE COMMUNE



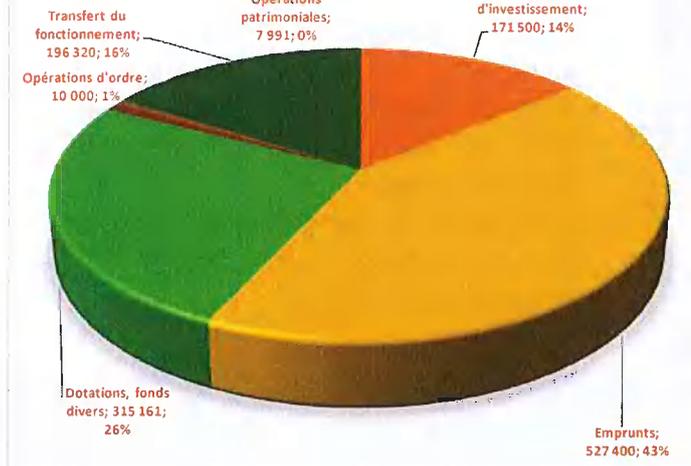
DÉPENSES INVESTISSEMENT



NOUVEAUX TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

Durée de la concession	Montant
Perpétuelle	1 500 €
Cinquantenaire	650 €
Trentenaire	450 €
Quinze ans	300 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



TAUX DES DEUX TAXES POUR L'ANNEE 2022

Taxe Foncière bâti	26,29 %
Taxe Foncière Non-Bâti	76,79 %

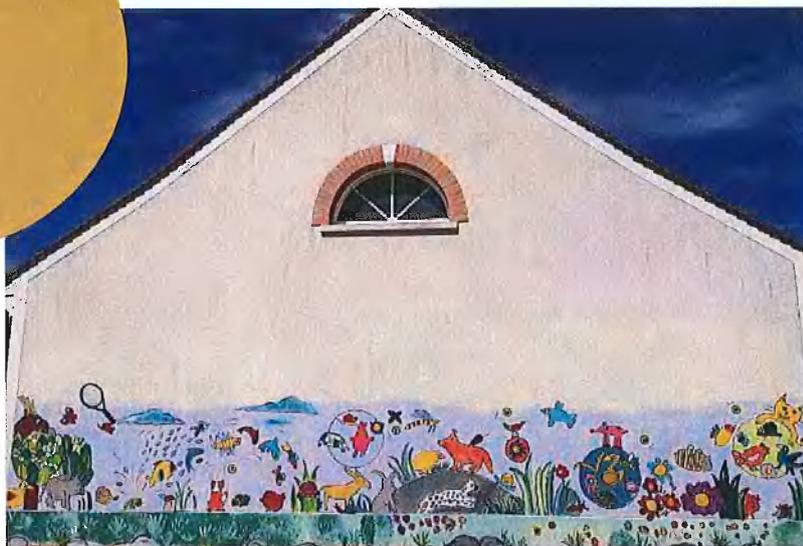
NOUVEAUX TARIFS DE LA SALLE DES FETES

	Durée de la location	Montant	Caution
Valençols	48h	400 €	2 500 €
Extérieurs : Machault, Echouboualains, Pamfou, les Ecrennes, la Grande Paroisse, Vernou, Forges	48h	1 000 €	2 500 €

NOUVEAUX TARIFS DU FOYER

	Durée de la location	Montant	Caution
Valençols	48h	100 €	500 €

Les Valençols pourront disposer du foyer polyvalent Anne-Marie REON, les week-ends de 12 heures à 21 heures et uniquement pendant les vacances scolaires.



L'idée de la fresque est venue d'Annie Michel. L'équipe enseignante a travaillé avec Patricia Giannini, artiste locale, pour la mise en oeuvre de cette fresque. Tous les enfants du CP au CM2 ont participé à la réalisation.

Le 1er juillet, une inauguration a été organisée par l'école et le conseil municipal. Nous avons pu assister à un mini concert, animé par Celia Bonnin, des ondes musicales de boullains. Les enfants ont joué avec des instruments qu'ils avaient construit eux mêmes puis nous avons eu le plaisir d'un duo « saxo, hautbois » joué par une élève et Celia Bonnin.

Notre député, Jean Louis Thieriot a partagé ce moment avec nous.

Nous sommes très fiers du travail réalisé par nos artistes en herbe.



Sortie scolaire

Le 24 juin dernier, les enfants sont allés visiter le parc des félins à Lumigny. Ils étaient ravis de voir des lions, des tigres, des lémuriens



et plein d'autres animaux encore. Ils ont vadrouillé toute la journée dans le parc et on pique-niquer tranquillement le midi pas très loin des animaux. Ce fut une belle journée pour tout le monde, petits et grands.



Concours collecte de piles



Cette année, les écoles ont organisé un concours pour la collecte de piles.

Les maternelles ne peuvent pas concourir mais comme nous sommes une école primaire, c'est passé.

Nous, maternelle d'Echouboulains avons gagné mais nous avons dû laisser notre place de premier au profit d'une autre école, ce qui a permis à Valence de se classer troisième.

Nous avons eu comme lot de consolation des composteurs. Nous devons étudier l'implantation à l'école.

La piscine reprend le 26 septembre jusqu'au 7 octobre inclus

S7709002 : Collèges et Lycées Fontainebleau-Avon

Horaires valables à compter du 1er septembre 2022

Jours de fonctionnement		LMMeJV	LMMeJV	Sa
Période de fonctionnement		SCO	SCO	SCO
Communes	Arrêts			
VALENCE EN BRIE	Eglise	7:10		
PAMFOU	Place de la République	7:15		
PAMFOU	Chapendu	7:18		7:33
MACHAULT	Cimetière	7:22	8:35	7:36
MACHAULT	Villiers	7:23	8:36	7:37
MACHAULT	Pressoir	7:25	8:38	7:39
FERICY	Trois Tilleuls	7:30	8:42	7:42
FERICY	Salle des Fêtes	7:32	8:44	7:43
FERICY	Fontaine	7:34	8:46	7:45
FONTAINEBLEAU	Collège International		9:08	8:08
AVON	Lycée Uruguay	7:50	9:21	
FONTAINEBLEAU	Collège International	8:08		
FONTAINEBLEAU	Dunant	8:10		
FONTAINEBLEAU	Stade de la Faisanderte	8:17		

Jours de fonctionnement		Sa	Me	LMJV	LMMeJV
Période de fonctionnement		SCO	SCO	SCO	SCO
Communes	Arrêts				
FONTAINEBLEAU	Collège International	12:35	12:35	16:40	17:40
FONTAINEBLEAU	Fourche			16:42	
FONTAINEBLEAU	Dunant		12:38		17:42
FONTAINEBLEAU	Faisanderte/Lycée Couperin		12:40		17:45
FONTAINEBLEAU	Lorraine		12:50		
AVON	Lycée Uruguay		12:55	16:55	17:58
FERICY	Château d'Eau				18:25
FERICY	Fontaine	13:00	13:10	17:07	
FERICY	Salle des Fêtes	13:02	13:12	17:09	
FERICY	Trois Tilleuls			17:10	18:26
MACHAULT	Pressoir	13:05	13:15	17:15	18:28
MACHAULT	Villiers	13:06	13:16		18:29
MACHAULT	Cimetière	13:07	13:17		18:32
PAMFOU	Chapendu	13:10	13:20		18:35
PAMFOU	Place République		13:22		18:37
VALENCE EN BRIE	Eglise		13:27		18:42

SCO : fonctionne uniquement pendant la période scolaire.

S7703004 : Valence-en-Brie vers le Collège Rosa Bonheur du Chatelet-en-Brie

Horaires valables à compter du 1er septembre 2022

Jours de fonctionnement		LMMeJV	Me	LMJV	LMJV
Période de fonctionnement		SCO	SCO	SCO	SCO
Communes	Arrêts				
VALENCE EN BRIE	Eglise	8:00			
LE CHÂTELET EN BRIE	Collège Rosa Bonheur	8:15	12:35	16:10	17:10
VALENCE EN BRIE	Eglise		12:50	16:25	17:25

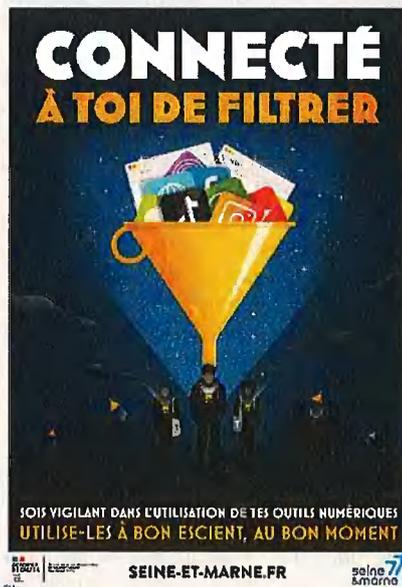
SCO : fonctionne uniquement pendant la période scolaire.



Le département se mobilise pour nos enfants

Avec l'utilisation des médias numériques, vos enfants peuvent se retrouver face à des menaces dont ils n'ont pas encore conscience : virus, piratage, arnaques, manipulations et fake news, exposition à des contenus choquants, addictions, données et vie personnelle rendues publiques, violation du droit à l'image et usurpation d'identité... Aujourd'hui, ces dérives sur le web et les réseaux sociaux sont malheureusement multiples. À travers l'éducation, notre devoir est de leur donner les outils et les ressources nécessaires au développement des compétences qui leur permettront d'identifier les dangers du web et de devenir acteurs de leur sécurité et de celle des autres.

www.seine-et-marne.fr/fr/publications/connecte-toi-de-filtrer



COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner tout ou partie du territoire. Elle s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de 10 jours.

SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local
<ul style="list-style-type: none"> Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Par de limitation du brassage obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par classe obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises

Doctrines d'accueil

Protocole sanitaire

Activités physiques et sportives

Protocole de contact-tracing

Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.

EDUCATION GOUV FAJMECHORDINAVIUS



Pour les jeunes de moins de 18 ans

Le pass Culture accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4e et une part individuelle, à partir de 15 ans. L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans), tandis que l'offre collective fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée (montants de 25 euros pour les élèves de quatrième et de troisième, de 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et de 20 euros pour les élèves de première et de terminale).

Pour les jeunes de 18 ans

Le pass Culture permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300€ pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100€.

L'épidémie de Choléra-morbus à Valence en 1832

En cette période de pandémie de Covid-19 qui nous perturbe depuis plus de deux années, nous allons évoquer une de ces maladies qui sévirent en France, affectant Valence, au cours du XIXe siècle : le Choléra-morbus ou choléra asiatique.

Si le temps le plus fort de cette affection eut lieu en 1832, d'autres vagues intervinrent en 1849, 1853, 1865, 1874 et 1923. Celle de 1832 arriva des Indes où elle avait pris vigueur en 1817, sur les bords du Gange. Elle voyagea ensuite dans le monde entier, prélevant partout son tribut de victimes. Elle arriva à Calais puis à Paris en avril 1832, après avoir affecté l'Angleterre dès début janvier, continuant ensuite sa course dévastatrice jusqu'au Nouveau Monde.

Cette année 1832 en France, c'est la Monarchie de Juillet et le gouvernement du roi Louis-Philippe Ier. À Valence, notre maire est Alphonse-Denis de Loynes, conseiller référendaire à Paris, habitant au château de Montigny-sous-Valence, hérité de son arrière-grand-père, Mathieu Moron, dernier seigneur de Valence ; il était assisté d'un excellent adjoint : Nicolas-Maurice Meignen, dont nous avons déjà fait connaissance. C'est une période prospère pour le village, sa population augmente passant à 735 habitants (en 1826 : 595), nombreux sont les terrains qui sont lotis puis bâtis, après divers partages successoraux, de là, on l'a vu, le forage de nombreux puits alimentant les ménages (« Les puits de Valence – Xlle/XXe siècles » dans *Quelques pages de l'histoire de Valence-en-Brie*, publié en 2008, p. 23-31, précédé d'une « Promenade commentée », le 18 octobre 2003), de nouvelles avancées technologiques et sociétales naissent.

Maladie des voies digestives, le choléra est provoqué par la bactérie *vibrio cholerae* (ou bacille virgule) infectant tout ce qui s'absorbe, eaux ou aliments ayant été souillés par des agents extérieurs polluants. L'épuration des eaux, qui les débarrasse de toute pollution, n'existait pas encore, chacun pouvait être atteint par la bactérie. Infecté, le malade avait des vomissements et des diarrhées, d'où une déshydratation importante, montrant bientôt un visage cyanosé d'où l'expression qui naquit alors de : « peur bleue », la mort pouvait intervenir en quelques heures seulement. Le choléra, en dépit des affirmations de certains, n'était donc pas une affection des pauvres, toutes les couches de la société furent atteintes, ainsi le Président du Conseil de l'époque, Casimir Périer, l'arrière-grand-père d'un de nos futurs présidents de la République, en mourut le 16 mai 1832 ; l'ex-roi Charles X, chassé du trône par l'arrivée de Louis-Philippe, en décéda en 1836, dans son exil de Göertz (Autriche). Mais, l'hygiène, physique ou alimentaire, était un facteur dont la population ne sentait pas la nécessité : pourquoi changer les habitudes héritées des générations précédentes ? Le mouvement hygiéniste, né avant la Révolution de 1789, faisait son chemin lentement, trop lentement, les mœurs sont toujours difficiles à faire évoluer, la prise de conscience du danger que pouvaient représenter les eaux des puits et des fontaines, potentiellement souillées par des infiltrations de toutes sortes, n'étaient perçues que par très peu de gens : pollution par les purins des étables voisines, des fumiers qui stagnaient près des habitations, des latrines... (voir *Info-Valence de déc. 2003* : « Les puits de Valence »). Le manque d'hygiène tenait aussi à la rareté de l'eau et la pénibilité à s'en procurer, elle était une denrée rare qu'on économisait ; d'ailleurs comment aurait-elle été nocive, l'eau ne purifie-t-elle pas tout ? Une grande majorité de la population n'y croyait pas.

La connaissance microbienne n'apparut qu'en fin de ce siècle, le bacille du choléra étant découvert en 1854 par l'Italien Filippo Pacini et, en 1884, l'Allemand Robert Koch démontra que l'agent transmetteur était l'eau.

Afin de provoquer des avancées hygiénistes, des mesures protectrices furent suggérées puis imposées. Le 28 juillet 1831, création à Valence d'un Conseil de Salubrité composé de six membres (MM. De Loynes, maire, Meignen, adjoint, L'Heureux, Jacques et Séjourné) dont un médecin, le docteur Goupil d'Héricy. Ils se devaient d'identifier tout

ce qui était à réformer et les moyens d'y parvenir. Les maires avaient, depuis la loi du 24 août 1790, les moyens d'agir selon la situation de leur village et ses nécessités, avec des réglementations adaptées. Collectivement tout d'abord : réparer les rues, les faire balayer et laver, alerter les bouchers et charcutiers à propos des résidus de leurs activités, curer la mare. L'insalubrité de trop de logements était également un facteur favorisant la propagation, il convenait de recommander aux habitants une propreté salvatrice, leur imposant de nettoyer devant leurs maisons et ne pas encombrer les rues de tout et de rien, de sortir du village pour enfouir les cadavres de leurs animaux ; mais ces préconisations heurtaient les pratiques et trop peu croyaient en leur utilité pour s'y plier. Le 19 mai 1900 encore, notre maire dut prendre un arrêté relatif à la santé publique devant la désinvolture d'un cabaretier qui laissait couler à ciel ouvert ses eaux usées dans la rue Robinot (rue G.-Ch. Cros), incommodant le voisinage. Nouvelle intervention du maire en juillet 1903, alors que les écoulements de la laiterie de la ferme du château empuantissaient les habitants.

Devant l'évidence de l'avancée de l'épidémie (en 1831, elle sévit en Allemagne), des mesures de police sanitaires aux frontières furent imposées ainsi que des interdictions de territoires pour les potentiels malades. Les connaissances sur cette maladie étant rudimentaires, les traitements étaient empiriques. Le 31 mars 1832, Étienne-François Boby de La Chapelle, le préfet de notre département, recommandait de veiller à la qualité de l'air et d'avoir à faire supprimer, notamment : *les amas de matières corrompues* [parfois des déjections de malades], *les eaux stagnantes, les cadavres de bêtes sur la voie publique ou près des habitations, le voisinage des fumiers...*, mais, confiant, il concluait : le choléra n'est point une maladie contagieuse ; cependant, prévoyant, quelques jours plus tard, il s'opposa à l'installation de condamnés venus de Paris, dans la Maison Centrale de Melun, peut-être malades. Le 1er avril, il émit une circulaire dans laquelle des conseils *pour lutter contre le Choléra Morbus* étaient détaillés qui se résument ainsi : *grande propreté sur soi et dans son logement, éviter les refroidissements, ne pas poser les pieds nus sur le carreau, ce ceux qui travaillent en lieu froid ou humide devraient porter des sabots ou des galoches, éviter de dormir la fenêtre ouverte, rentrer chez soi de bonne heure pour éviter le froid et l'humidité des nuits, les excès de fatigue, de boisson et de nourriture, de charcuterie et de viandes salées, pas de crudités (car elles risquaient d'être lavées avec de l'eau souillée), ne pas se vêtir trop légèrement, ne pas boire d'eau pure à l'instant où elle est tirée du puits, celle filtrée était préférable en y ajoutant de l'eau-de-vie mais un bon vin naturel ferait l'affaire, proscrire les liqueurs fortes, la bière et le cidre de mauvaise qualité.* Enfin, que tous ceux qui ne se sentaient pas bien consultent immédiatement un médecin et, en attendant son arrivée, prendre une boisson chaude et *se réchauffer par tous les moyens possibles.* Munis de ces conseils tout devrait bien se passer. La municipalité valençaise publia de plus des recommandations à sa population : *Soins à donner aux cholériques* : pour une *diarrhée ordinaire*, boire de l'eau de riz et, si elle persiste en diarrhée blanche : faire un lavement avec une cuillerée d'amidon diluée dans un verre d'eau tiède où on ajoutera *douze gouttes de laudanum* (préparation à base d'opium), si un ne suffit pas recommencer encore. Venaient ensuite des remèdes contre les vomissements ou contre les crampes : *mettre des cataplasmes de farine de lin sur le ventre* et de *farine de moutarde pour les mollets* ; enfin le malade devait être réchauffé, car les membres devenaient froids. Le 5 avril, le préfet rassurait encore : *aucun symptôme de la maladie n'a encore été remarqué dans la population sauf quelques militaires du 52e régiment de ligne, casernés à Meaux, venant de Paris.* On sent cependant la menace en marche, l'espoir étant de passer au travers. Il fut en effet remarqué, après coup, l'anarchie dans la présence de la maladie, et cette observation valait déjà pour l'épidémie de Peste noire du XIVe siècle (où 50 % de la population européenne succomba à la bactérie *Yersinia Pestis*) ; ainsi, deux villages contigus, parfois même deux voisins, ne sont pas touchés de la même façon, l'un en meurt tandis que l'autre n'est même pas malade.

Le risque, bien présent et redouté, transparaît dans les circulaires préfectorales précédant les premières atteintes, et des consignes étaient données aux sous-préfets et aux maires afin que des dispositions ne soient prises. Il leur demanda de réunir leur Comité de Bienfaisance afin de rassembler tout le matériel qui pourrait être utile ainsi que diverses médications. Un exemplaire des consignes, sous forme de petits livrets, fut distribué à douze Valençois ayant du crédit comme le curé Dabon, M. Jacques, *inspecteur des gardes du Roy*, Jean-Baptiste Séjourné, le capitaine commandant notre Garde Nationale, André Séjourné, notre instituteur et à des membres du Conseil Municipal : MM. L'Heureux, Martin, Lez, Gagny, Beauvais, Aubry, Carrougeat et Dauvergne. Les inquiétudes étaient bien réelles, mais discrètes pour ne pas troubler la population, tout en mobilisant les édiles. Chacun constatait qu'effectivement, il serait nécessaire d'enlever les immondices et les tas de fumiers qui se trouvaient devant les habitations, supprimer les eaux stagnantes et croupissantes proches des maisons, détruire les lapins qui, enfermés dans des tonneaux, étaient élevés dans les maisons, surenchérisant encore en ordonnant le curage des puits et des mares et d'améliorer l'écoulement des eaux du lavoir. Ces sages conseils avaient déjà été préconisés dans notre région en 1783 dans : *Description des épidémies dans la Généralité de Paris*, ainsi que des règles simples pour éviter les maladies ; cette étude resta lettre morte.

Cependant, les risques encourus par la maladie, pourtant véhiculés par la presse dans la capitale, ne suscitaient que peu d'intérêts dans la population ; l'écrivain et homme politique Charles de Rémusat notait que les Parisiens pensaient que *Les progrès de la science nous en préserveraient*. Les festivités de la Mi-Carême eurent lieu et les spectacles firent salles comblées, on dansait des *valse du choléra* et on se grimait en malade du choléra, le rire étant prophylactique. Le journal *Le Moniteur* annonçait, le 26 mars 1832, le premier cas de choléra à Paris. Le *Journal des Débats*, trois jours plus tard, donna une autre alerte, sans de grandes réactions des Parisiens même si certains, prudents, préférèrent partir en province. Entre mars et septembre 1832, un nombre de 18 000 morts est avancé pour Paris.

Le 12 avril, faisant écho aux sages conseils donnés par notre Préfet, le maire de Saint-Ouen-en-Brie (ar. Provins, c. Nangis) faisait remarquer que son *arrêté n'aurait aucune chance d'être appliqué en dépit des menaces que rien ne parviendrait à les [habitants] arracher de leur coupable apathie ; les malheureux ne peuvent se persuader que le voisinage de leurs fumiers recèle tous les miasmes et, que si le fléau qui jette l'effroi dans la capitale envahissait notre petite commune, ces fumiers seraient, en quelque façon pestilentiels ; mais même sans épidémie, ils l'étaient déjà !* Il apparaît que ces remarques peuvent être appliquées à toutes les campagnes, y compris à Valence où l'épidémie prit bientôt forme : *L'invasion du choléra-morbus s'est prononcée dans la commune de Valence le 15 avril 1832 à 16 h*. Une note de l'adjoint Meignen, adressée au Préfet, signalait que ce fut le lendemain de son arrivée au village, venant de Paris, que décéda à 11 h, Jean-Baptiste Camus, âgé de 13 ans, fils d'un peintre-vitrier ; le médecin, le Dr Goupil, d'Héricy, l'avait vu à 9 h où il l'avait déclaré en grand danger. Cette famille n'est pas portée dans le recensement de la population valençaise en 1831, on peut donc penser qu'elle venait d'emménager, elle n'y resta pas longtemps puisqu'à celui de 1836, elle n'y figure pas ; peut-être avait-elle fui le lieu de son malheur. *La Fête du Roi* du 1er mai 1832 fut supprimée. D'autres Valençois furent atteints, dont les identités ne sont pas données. Après une accalmie au début de l'été, une autre vague se fit sentir en août. Dans une autre note du 30 de ce mois, l'adjoint indiquait que depuis huit jours quatre personnes avaient

succombé ; le 13 août à 18 h : Jean-Claude Paget, 56 ans, tailleur d'habits, qui habitait seul aux Carrois, *son épouse étant dite disparue*. Il reste difficile d'affirmer l'identité des autres car aucune mention ne les donne, seuls les échanges de correspondance avec la Préfecture donnent le nombre. L'État-civil indique pour la période citée, ceux susceptibles d'avoir été ces victimes : un le 24, François Mousseau, 31 ans, deux le 30, Marie-Louise Lecoq, 38 ans et Victoire-Claudine Lartizien, 33 ans, le 4e étant celui évoqué dessus.

À la fin de l'été 1832, notre département avait perdu près de 3% de sa population, il fut avec la Seine et la Marne, celui qui fut le plus touché. À Valence, alors peuplé de 733 habitants, le nombre de morts fut, au cours de cette année 1832, plus important que celui des années précédentes ou suivantes : 43 pour l'année, d'ordinaire il ne s'en trouvait que 18 à 22. Par sa circulaire du 26 juin 1832, le Préfet demanda aux maires de lui signaler le nombre d'orphelins du choléra dans leurs communes, Valence n'en eut pas. Le 16 novembre, la Préfecture tentait d'apurer les comptes des dépenses dues à l'épidémie, les pauvres et les indigents ayant eu leurs médications prises en charge, avec recommandation du maire. Cependant, il y eut des incrédules. Le 27 septembre 1832, le maire du Châtelet-en-Brie rassurait le Préfet à propos de rumeurs qui circulaient dans sa ville et aux alentours, *stupides au point de croire que le Choléra n'est qu'une fable que les malades ont été les victimes d'empoisonnement par le parti carliste* (querelle de succession pour la couronne espagnole, attentivement observée par notre gouvernement) et des noms de coupables circulaient. Tout cela ne portait pas à conséquence étant *le fait de gens assez simples pour partager l'erreur*. Cette erreur trouva aussi des adeptes à Montereau.



Les efforts portant sur l'hygiène se poursuivirent. Indépendamment des Conseils de Salubrité communaux, le 15 février 1836, un autre préfet de Seine-et-Marne, Alexandre-Charles-Nicolas Amé de Saint-Didier, mit en place un Conseil de Salubrité à Melun et ce fut son gendre,

notre maire de Loynes, qui en fut nommé président. En avril 1849, à la demande de notre instituteur, Pierre-François-Constant Durécu, et du sieur Nicolas Baraqué, membre du Conseil de Salubrité valençois, l'adjoint Bertrand fit poser trois vasistas (3 classes) afin *d'améliorer la ventilation de la Maison d'école* (au n° 22, rue Octave-Rousseau, aujourd'hui disparue) car elle *est encore trop exigüe pour 75 élèves* ; puis, en août suivant, ce fut un ventilateur avec lequel *on peut encore la rendre assez salubre* (en 1865, s'ouvrit une autre école, aujourd'hui notre bureau de Poste, voir *Info-Valence*, déc. 2001 « L'école de Valence »). Les projets hygiénistes se poursuivaient et, afin d'éloigner du village le cimetière et ses risques d'insalubrité, une étude fut entreprise en avril 1855 afin de le déplacer, ce qui fut effectif en 1863. D'autres retours de la maladie, on l'a dit, se manifestèrent mais rien n'atteste que Valence y eut sa part. Lors de l'épidémie de 1865 à Paris, on rendit responsable un monterelais venu s'y installer ; la populace a toujours besoin d'un bouc émissaire !

Il faudra attendre le mûrissement des esprits, après avoir vaincu les pratiques ancestrales, les découvertes de la science et l'arrivée des vaccins à la fin de ce siècle pour voir ce fléau, et ceux de la même trempe comme la typhoïde, la dysenterie, la malaria et toutes les maladies saisonnières et endémiques, disparaître de nos contrées (le Choléra est encore bien présent dans le monde), mais d'autres attendaient, tapies dans l'ombre de notre ignorance. Cette étude a montré que si les temps, les techniques, la médecine et les mentalités évoluent, certains esprits ne suivent pas toujours.

D. et D. BULLOT

(Les mentions en italique signalent des citations)

ASSOCIATIONS



Le 29 juin 2022, lors de l'assemblée générale du Comité des Fêtes, seulement 10 personnes présentes (ce qui est vraiment peu), malgré tout un bureau a pu être constitué:

- Président : Cyril GAFFIERO
- Trésorière : Ingrid PASDERMADJAN
- Secrétaire : Florent VERSTRAETE
- Membres du bureau: Mélody CHEDRI, Marion PEYROU, Magdalena GAFFIERO, Seddik AYACHA

COMITÉ DES FÊTES

Siège social 15 rue Emile Parquet
77830 VALENCE EN BRIE
Courriel : cfvb77830@gmail.com

Le Comité des Fêtes a organisé le Fête de la Musique le Vendredi 17 juin 2022, aux fours à Chaux.

Nous avons fait appel au groupe « The Butterflies » afin d'animer cette soirée. 60 personnes ont participé, nous en espérons au moins le double l'an prochain.



En collaboration avec les associations du village et le soutien de la Mairie, le Comité des Fêtes a organisé la Fête Communale, le samedi 30 avril 2022, une fête assez réussie.

Les enfants ont pu profiter des structures gonflables, et participer au tir sur la cible géante (proposée par la Mairie), tandis que les plus grands ont pu s'exprimer au casse bouteille (proposé par la Boule Carrée), et bien sûr ne pas oublier le Saut à l'élastique d'une hauteur de 100 mètres (proposé par LITTLE EVAN).

La journée s'est achevée par le Concert des « BUTEERFLIES » offert par la Mairie. Il est fort dommage que ce concert n'est pas connu le succès mérité.



Environ 92 enfants ont participé à la chasse aux œufs, organisée par le Comité des Fêtes le Dimanche 17 avril 2022 aux Fours à Chaux. La Mairie a offert le verre de l'amitié. Le beau temps était au rendez-vous..

Les Enfants sont repartis satisfaits, avec les chocolats. Il y avait l'œuf en or à trouver!



Cette année nous avons décidé d'organiser la Brocante sur le terrain de foot, ce qui a permis aux plus jeunes de profiter des structures gonflables. Exposants, et visiteurs étaient très satisfaits de cette magnifique journée.

En fonction des conditions météorologiques, nous réitérerons cette organisation au mois de Septembre.



Après quelques années d'interruption dues à un manque d'eau dans la mare aux usages, le concours de pêche à la truite a enfin pu être organisé. Mais le succès n'a pas été au rendez-vous, malgré une journée plutôt ensoleillée, puisque seulement une vingtaine de pêcheurs ont été inscrits pour 100 kg de truites lâchées. Malgré tout nous avons passé une très bonne journée, et tout le monde était ravi.

Les gagnants Adultes : Anthony avec 13 kg - Féminines : Typhaine avec 6,5kg - Enfants : Thiago avec 9,850kg





Little Evan vous souhaite une excellente rentrée ! Cette année, nous essaierons de faire vivre notre village, à nouveau, avec différentes manifestations comme celles déjà réalisées et qui ont permis de financer en partie du matériel et des stages de rééducation pour notre petit champion. Merci à tous une nouvelle fois pour votre soutien.

Cela devient un rituel à Valence : le saut à l'élastique (merci à une idée en l'air et covas pour l'organisation) qui attire de plus en plus de monde et qui est de plus en plus vertigineux, avec la vente de rhum (nous remercions l'implication de l'association d'élèves de l'IUT de Sénart Fontainebleau et V&B).

Et cette année une petite innovation avec l'organisation d'un concours de Switch pour les enfants sur grand écran suivi, d'un concert jazz avec notre célèbre Cyrille Gaffiero et son acolyte Alain et d'un karaoké. De bons moments passés et d'autres à venir...





Dès septembre, retrouvez le LIV !

Retour sur une année 2021-2022 haute en couleurs !

La troupe du LIV a vécu une riche saison en présentiel : les entraînements hebdomadaires ont continué à souder l'équipe grâce au travail des trois coachs expérimentés qui nous accompagnent, et deux nouvelles recrues nous ont rejoints en cours d'année.

À Valence en Brie

Depuis novembre 2021, nous avons reçu trois invitées dans la salle des fêtes très bien équipée : Les Émotifs Associés (45), Les Improbables (Bois-le-Roi), le CIRC (Collectif Impro Région Centre). De belles rencontres proposées à un public venu nombreux et parfois de loin pour assister à ces compétitions !

Nous avons également eu le plaisir de jouer en cabaret chez Claudia, mais le déficit de public nous a contraint à ne retenir qu'une seule date (mars) au lieu de trois habituellement. Nos joueurs se sont par ailleurs beaucoup amusés le samedi 4 juin lors du Festival Cultures en Jardins. Nous avons été reçus avec enthousiasme par les spectateurs de tous les âges au Jardin des Sculptures.

En-dehors du village

Nous avons joué à Lorris (45) contre Atacool en janvier. Et en juin, nous avons eu la chance de soutenir et de jouer au Festival Brin d'Impro (Montereau), porté par les enseignants du secteur.

Pour en savoir plus sur le LIV, consultez notre site :

<https://le-liv-77.jimdofree.com/>
ou notre page Facebook (@LIV.IMPRO).

Et rendez-vous dès le 5 septembre !

Enfants, ados, adultes : venez improviser !

Contact : Lucie Glinel - 06 74 20 06 73





Après les entraves provoquées par les interdictions sanitaires des années 2020 et 2021 dues à la COVID-19, l'année 2022 a été, à ce jour, plus clémente. Notre Association a ainsi pu renouer avec les conférences liées à l'histoire de Valence, le dimanche 6 mars dans la salle des Fêtes Marius-Albert. Elle présenta celle dédiée à un personnage un peu hors normes qui habitait et mourut au village, non sans avoir occupé une place au sein du Conseil municipal : Jean-Baptiste Poirson. Il était ingénieur-géographe et cartographe, exerçant ses talents pour le public mais également au service de Louis XVI, de Bonaparte, puis de Napoléon Ier, enfin de Louis XIII, un beau palmarès. Dressant des cartes de toutes natures, de France et du monde, il construisit des globes terrestres et célestes. Une sphère terrestre, celle qui appartient à Napoléon, se trouve aujourd'hui dans la Galerie de Diane du Palais de Fontainebleau, si vous allez en visite, vous le verrez. La rencontre des Adhérents et des amateurs d'histoire présents en ce dimanche printanier s'est achevée par le verre de l'amitié où chacun a pu se retrouver pour échanger.

Notre Association a participé les samedi 4 et dimanche 5 juin 2022, à la manifestation organisée par le Comité des Fêtes valençois : Cultures en jardins qui a suscité, cette année encore un vif intérêt, le public, tant valençois que celui venu de l'extérieur du village, fut nombreux et ravi. Le beau temps était au rendez-vous, un peu de pluie le dimanche après-midi mais, les animations étant alors en salle rien ne fut vraiment perturbé, et les merguez-frites étaient toujours aussi bonnes. Notre histoire locale de La Maison Hantée avait inspiré une compagnie de Thomery appelée Scène de ménages qui, par une très libre adaptation du texte, mais si drôle et habilement menée, subtile et originale, a conquis le public. Partagé tout d'abord en trois groupes de plus de 20 personnes, car différentes scènes se déroulaient en plusieurs points du village, tout le monde se retrouva ensuite devant le parvis de l'école pour connaître, grâce à la célèbre Miss Marple, l'explication de cette sombre affaire.

Notre Association a participé à un concert donné en l'église Saint-Germain de La Grande Paroisse, le dimanche 12 juin, intitulé : Une promenade en période baroque en présentant les éléments historiques liés, tant à la période, qui s'étend de la fin de la Renaissance à la moitié du XVIIe siècle, à la mort de Jean-Sébastien Bach, que des mentions biographiques des différents compositeurs dont un extrait d'une œuvre était interprété. Cette prestation était donnée par quatre amis musiciens amateurs, mais très éclairés, dont une de nos adhérentes, Béatrice Julian, qui avait la place de premier violon.



Nous retrouverons pour les Journées du Patrimoine, dont la date n'est pas encore, à Valence, arrêtée. En effet, des difficultés liées au monde de l'édition actuellement, ont quelque peu retardé la date de parution du prochain livre publié par l'Association : Les familles seigneuriales et le domaine de Valence-en-Brie du XIIe siècle à la révolution de 1789. Nous informerons, dès que possible, de sa présentation.

Notre Association espère que vous avez eu d'heureuses vacances, reposantes et ensoleillées et vous souhaite une bonne rentrée.

Chacun peut nous contacter sur des sujets historiques valençois, transmettre des idées ou des suggestions. L'histoire et le patrimoine valençois appartiennent à tous, transmettons-les.

*Danielle BULLOT
Présidente HPEV*

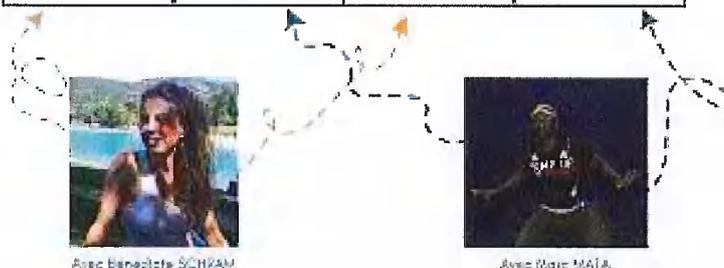
Siège de l'Association
20, rue Max-Lafon 77830 Valence-en-Brie
01.64.31.89.17 / hpev77@gmail.com

REJOIGNEZ L'EQUIPE DU VAAV POUR VOTRE RENTRÉE SPORTIVE

Mardi	Mardi	Jeudi	Jeudi
Renforcement musculaire	Boxe	Gym Douce	Zumba / K-Step
20h à 21h	18h à 19h30	18h à 19h	20h30 à 21h30
Salle Marius Albert	Préfabrique de l'ancienne école	Salle Marius Albert	Salle Marius Albert

Tous les mardis soir, de 20h à 21h, Bénédicte vous propose un cours de renforcement musculaire. Accessible à tous, débutants comme confirmés, vous y trouverez tous les ingrédients nécessaires pour redonner du galbe à votre silhouette dans la joie et la bonne humeur. Cuisses, fessiers, bras, dos, épaules, abdos seront les cibles hebdomadaires de ce training musculaire. Tous les jeudis soir de 18h à 19h, Bénédicte vous propose un cours de gymnastique douce. Accessible à tous, ce cours basé sur la respiration vous permettra en douceur de corriger votre posture tout en le renforçant.

– Reprise le 15 Septembre 2022



**Certificat médical obligatoire pour toutes les disciplines
avec précision des activités choisies**

Tarifs cours adultes : 120€ à l'année pour l'activité
+ 80€ par activité supplémentaire
Possibilités de paiement en 2x ou 3x sans frais

Du 6 au 17 septembre 2022
les cours seront **GRATUITS**
Venez nombreux !

L'EQUIPE DU VAAV VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE SPORTIVE !

Boxe : Initiation à la boxe

Le mardi de 18h à 19h30 Préfabrique de l'ancienne école (Rue Octave Rousseau)
Avec Marc MAÏA

Renforcement Musculaire : 45 minutes de renforcement musculaire (abdos, fessiers, ... etc.) & 15 minutes de stretching

Le mardi de 20h à 21h Salle Marius Albert
Avec Bénédicte SCHRAM

Gym douce : Remise en forme tout en douceur, convient à tout âge

Le jeudi de 18h à 19h Salle Marius Albert
Avec Bénédicte SCHRAM

Zumba & K/Step : Cours de fitness sur des musiques latines

Le jeudi de 20h30 à 21h30 Salle Marius Albert
Avec Marc MAÏA

Tous les mardis de 18h à 18h30, Marc vous propose une initiation à la boxe. Accessible à tous, vous y trouverez les bases de la boxe et pourrez ainsi avoir quelques notions d'autodéfense.

Tous les jeudis soir de 20h30 à 21h30, Marc continue ses cours de Zumba-K/step qui sur des musiques latines et entraînant vous permettront une remise en forme.



Comme vous le savez nous n'avons plus d'activité danse enfants et sommes toujours en recherche d'intervenant pour en recréer une. Si intéressé pour la remettre en place vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de notre page Facebook.



L'association souhaite vous présenter ses excuses pour la non activité de l'année 2021/2022

Nous souhaitons inviter les valençois à une réunion, dans le but de renforcer l'équipe !

Rendez-vous le 16/09/2022 à 18h30 devant la salle des Fêtes !



Pour son prochain spectacle, la compagnie du Javot vous convie dans sa cuisine d'été les 11 et 12 février 2023 à la salle Marius Albert de valence en brie. Depuis 2 années nous n'avons pas eu le plaisir de jouer pour vous et nous serons heureux de vous retrouver pour la nouvelle année.



Les vacances passées, la rentrée des classes, la vie reprend avec sa bourse aux jouets et vêtements (famille) le samedi 5 novembre de 9h à 17h à la salle des fêtes de Valence en brie.

A l'issue de cette journée il vous sera proposé une soirée avec repas.

A bientôt

Bonne reprise à tous

Cathy katia Caro Christiane

AGENDA

BROCANTE



Dimanche 25 Septembre 2022
Rue Jean Haderer

BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS

(familles)

samedi 5 novembre de 9h à 17h
salle Marius Albert

SAINT-NICOLAS



Samedi 03 décembre 2022
salle Marius Albert

MARCHE DE NOEL

Dimanche 04 Décembre 2022
salle Marius Albert



VOEUX DU MAIRE

Dimanche 15 janvier 2023
salle Marius Albert